

**Rédactrice :** Marine Roux

**Mise en page :** Annick Bouchot

**Siège social :**

23 Les Mûriers

71600 St Léger-les-Paray

☎ 03.85.81.32.51

**Messagerie**

[comores.horizon@laposte.net](mailto:comores.horizon@laposte.net)

**Site Internet**

[www.comores-horizon.org](http://www.comores-horizon.org)

**Edito :**

*Le moment fort de ce mois de mai 2006 a été sans conteste l'élection présidentielle, avec l'écrasante victoire d'Ahmed Abdallah Sambi, après un suspense de plusieurs jours, conséquence des difficultés à rassembler et compiler les résultats des 624 bureaux de vote répartis au sein des trois îles de l'Union des Comores. Le peuple attend désormais que "l'Ayatollah" fasse ses preuves ainsi qu'il l'a promis tout au long de sa campagne électorale, en privilégiant la justice, l'habitat décent, l'emploi et la relance économique.*

*Marine*

**Sommaire :**

- Enseignement : les élèves n'ont toujours pas repris les cours
- Entretien du Colonel Azali avec les étudiants
- Travaux publics : une guerre du ciment ?
- Bob Denard : le verdict est tombé
- Discrimination à Mayotte
- Election présidentielle et le nouveau président
- Inondations à Vouvouni et Seleya
- Préparation du forum économique
- Electricité : on coupe !
- Chikungunya : alerte à Mayotte
- Télévision Nationale des Comores
- L'année de la tortue marine
- Sport : le C.I.O. entre en jeu
- Musique :
  - Ramos, un album CD incontournable
- Dernière minute en première page : éruption du Karthala

**Calendrier :**

- 13 juin : projection du film à l'école primaire de Varenne St Germain
- 23 juillet : vide grenier à Paray-le-Monial
- 5 et 6 août : vide grenier à Lournand
- 13 août : vide grenier à St Point
- Réunion du CA en septembre
- 22 février 2007 : loto à St Léger-les-Paray



**Dernière minute : éruption du Karthala**

Le volcan Le Karthala 2361m, est entré en éruption à nouveau dimanche 28 mai (éruption de type magmatique). Un lac de lave s'est formé dans son cratère. Des gaz se sont échappés en quantité modérée. Il semblerait que l'activité soit sur le point de cesser mais la confiance est de mise.

### **ENSEIGNEMENT : LES ELEVES N'ONT PAS REPRIS LES COURS**

Les examens de fin d'année auront lieu dans un mois, mais les enseignants sont toujours en grève et réclament le paiement de leurs arriérés de salaire avant de reprendre le travail. Y aura-t-il cette année, comme en 2005, des examens sans la présence d'enseignants, ou le calendrier sera-t-il remanié ? Pour l'instant, Mr Abdou Ali, chef de service des examens au Ministère de l'Education à Ngazidja, se refuse à changer les dates prévues, et indique que des efforts sont faits à tous les niveaux pour respecter le calendrier.

### **ENTRETIEN DU COLONEL AZALI AVEC LES ETUDIANTS**

Le 6 mai, peu avant la fin de son mandat, le colonel Azali a rencontré les étudiants. Après avoir évoqué les motivations exactes de la mise en place de l'Université Nationale et du rôle qu'elle jouera dans la société, il a mis l'accent sur les difficultés financières des familles qui envoient leurs enfants poursuivre des études à l'étranger. Il a également expliqué la complémentarité de l'Université Nationale et de la Faculté Iman Chafiou, dans le sens où cette dernière mettra l'enseignement de la langue arabe dans son programme. Il a enfin souligné que les étudiants de Moroni et ceux de l'étranger bénéficieront d'un traitement similaire et évoqué l'attitude de certains enseignants, qu'il a engagé à davantage de rigueur et de responsabilité civique. Après l'écoute attentive des inquiétudes et des doléances des étudiants, il semble que le colonel Azali ait apporté des réponses claires et rassurantes.

### **TRAVAUX PUBLICS : UNE GUERRE DU CIMENT ?**

Une sorte de « guerre du ciment » s'est installée entre Elie Bouchierai, puissant homme d'affaires français établi à Marseille, et Omar Mhoussine, un jeune commerçant. Ce dernier a importé 22.500 tonnes de ciment en provenance d'Asie, soit près de 50 % de la quantité annuelle importée, sans dévoiler le montage financier inhérent à cette transaction, bien qu'on sous-entende que le maire d'une grande ville indienne aurait financé l'opération.

### **BOB DENARD : LE VERDICT EST TOMBE**

En l'absence du prévenu, jugé inapte à comparaître en raison de la maladie d'Alzheimer dont il est atteint, le vice-procureur du tribunal correctionnel de Paris a requis contre lui 5 ans d'emprisonnement. Ses complices ont été condamnés à des peines allant de 2 ans à 5 ans fermes, et un mandat d'arrêt international a été lancé contre l'un de ses lieutenants, Jean Paul Guerrier.

### **DISCRIMINATION A MAYOTTE**

« Nous réclamons le départ de Daniel Bacar ! » C'est en substance ce qu'a exigé un « Collectif de femmes leaders de la vie publique » qui désapprouve le fait qu'un français d'origine comorienne occupe un poste de cadre à la Caisse de Sécurité Sociale. Un groupe de femmes de Bouéni a par ailleurs barricadé les locaux de la Mairie pour réclamer le licenciement d'une employée « étrangère » (elle aussi française d'origine comorienne). Une pétition de soutien à Monsieur Bacar a été signée par 35 enseignants du lycée de Sada.

## **ELECTION PRESIDENTIELLE – PHASE I**

Le début de la campagne électorale est lancé le 20 Mars à Ndzouani par le président de la CNEC, Abdérémane Hilali. 14 candidats sont en lice, tous originaires d'Anjouan comme le veut le principe de présidence tournante inscrit dans la Constitution. Les présentateurs et animateurs des chaînes de radio et de télévision ont été informés du code déontologique à appliquer, dans l'équité et l'objectivité. Le calendrier des meetings, qui doivent se dérouler à Ouani, Mutsamudu, Mrémani, Sima et Domoni a été géré de façon à ce que la prestation de l'un des candidats n'empiète pas sur l'intervention de l'autre.

L'utilisation d'un bulletin de vote unique à usage unique proposée par les experts internationaux pour raison économique a été rejetée par les candidats, qui préfèrent en rester aux bulletins multiples auxquels les Comoriens sont habitués depuis toujours.

## **ELECTION PRESIDENTIELLE – PHASE II**

Le 14 avril, à l'issue des meetings organisés par chacun des 14 candidats, il ressort que 3 d'entre eux ont obtenu le score de voix nécessaires pour postuler à la présidence : le guide religieux Ahmed Abdallah Sambu, l'ex-premier ministre Halidi Abdérémane Ibrahim, et Mohamed Djaafari.

Ces élections se sont déroulées dans le calme, le bon déroulement des opérations étant supervisé par un contingent militaire de 730 hommes et une brigade de 30 policiers envoyés par l'Union Africaine, et qui s'étaient déployés dans tout le pays pour veiller à la sécurité. 102 observateurs civils interrégionaux étaient également sur place.

Les forces comoriennes ne sont pas intervenues, démentant en cela la rumeur qui avait couru un temps concernant leur présence pendant les élections.

Les 3 candidats à la magistrature suprême avaient présenté leurs objectifs :

Ahmed Abdallah Sambu promet que son élection ouvrira la voie d'une vie nouvelle pour les Comoriens, et que les jeunes et les femmes trouveront en lui un avocat dédié à leur cause.

Mohamed Djaafari prône les relations avec tous les pays du monde, la rénovation de l'appareil éducatif et de la Justice, la relance des PME et la protection de la nature. Halidi Abdérémane Ibrahim, quant à lui, promet une véritable réconciliation des Comoriens et une avancée économique forte du pays.

## **ELECTION PRESIDENTIELLE – PHASE III**

La dernière ligne droite de la bataille électorale a été semée d'embûches : insuffisance de matériel (imprimés, cartes) désistement de certains agents en charge du recensement...

Lundi 15 Mai, les premiers résultats des votes montrent une percée très nette d'Ahmed Abdallah Sambu. Celui-ci n'attend pas les résultats officiels de la Commission électorale pour annoncer sa victoire dès 22 h 30 sur les ondes radiophoniques, en félicitant les électeurs qui ont écarté en bloc les hommes politiques incapables de gérer le pays.

A Moroni, la joie éclate. Toute la nuit les habitants envahissent les rues, chantant et dansant, pour célébrer cette victoire.

Toutefois, les rivaux de Monsieur Sambu attendent que leur défaite soit corroborée par les résultats officiels de la Commission électorale, qui a beaucoup de mal à centraliser et compiler les résultats issus des 624 bureaux de vote répartis dans tout le pays. Mardi 16 mai, il manque encore le total des votes d'une trentaine de bureaux.

Jeudi 18 mai, la Commission électorale donne les résultats officiels : Ahmed Abdallah Sambu arrive largement en tête avec 58,2 % des suffrages devant Ibrahim Halidi, crédité de 28,32 % des voix, et Mohamed Djaafari qui en recueille 13,65 %. Vu le retard apporté à la promulgation des résultats, la conférence de presse a été reportée, et la passation de pouvoir aura lieu le 26 mai devant la cour constitutionnelle de tous les corps constitués et des représentants de la communauté internationale.

On attend notamment le sud-africain Thabo Mbeki, Alpha Konaré, président de l'Union Africaine, accompagné d'une importante délégation de son organisation, le premier ministre mauricien Monsieur Ramgoolam et le président de la République de Tanzanie. Une forte délégation américaine sera également présente. D'ores et déjà le roi du Maroc Mohamed VI et le président Chirac ont transmis leurs félicitations au nouveau Président.

Dans la soirée du 26 mai on connaîtra vraisemblablement la composition du gouvernement de Monsieur Sambu.

## **ELECTION PRESIDENTIELLE – PHASE IV : L'INVESTITURE**

La cérémonie officielle de la passation de pouvoir s'est déroulée comme prévu le vendredi 26 mai. Le palais présidentiel n'était pas assez grand pour contenir les 6.000 personnes présentes (fonctionnaires des diverses administrations publiques, représentants des partis politiques et des organisations professionnelles, officiers de l'armée, chefs religieux, magistrats, etc...) On notait la présence des ambassadeurs de la République Populaire de Chine, de France, de Lybie, ainsi que du coordonnateur résident des activités du Système des Nations-Unies. Les émissaires des organisations internationales et régionales étaient également sur place : Patrick Mazimbaka pour l'Union Africaine, Mohamed Aujjar pour l'Organisation Internationale de la Francophonie, Nouri Beit Al Mal pour la ligue des Etats Arabes, et Madame Andréas pour la Commission de l'Océan Indien. L'aéroport Prince Saïd Ibrahim a été en effervescence durant 2 jours pour accueillir les membres des pays amis (Afrique du Sud, Maurice, Etats-Unis, France, Pakistan, Nigéria, Egypte...), et le problème d'hébergement a été crucial. Couverte par un pool de journalistes de la presse nationale et internationale, la cérémonie d'investiture a duré près de 3 heures. Après la prestation de serment de M. Sambu, les vice-présidents de Ngazidja et de Mwali ont prêté serment à leur tour. Le Président sortant Azali a ensuite décoré une dizaine de personnalités étrangères en signe de gratitude pour leur contribution au règlement de la crise comorienne : Thabo Mbeki, Président de la République d'Afrique du Sud était de ceux-la, ainsi que Jacques Sylla (premier ministre de Madagascar), Paul Béranger (ex-premier ministre de Maurice), Abdou Diouf (secrétaire général de l'O.I.F), Pierre André Wiltzer (ancien ministre délégué à la coopération de France), Francisco Madeira (envoyé spécial de la Commission de l'Union Africaine), Abdulkader Sharref (pour la Tanzanie), Mamadou Kane (représentant des Etats-Unis) et Wilfrid Bertile (pour l'Océan Indien). Toutes ces personnalités avaient signé l'accord sur les dispositions transitoires du 20/12/03 à Moroni. Parmi les hôtes de marque, différents orateurs se sont succédé pour congratuler le nouveau Président et souhaiter la complète réconciliation nationale au sein d'une démocratie renforcée. Avant la prise d'arme clôturant la cérémonie, le colonel Azali et le Président Sambu ont adressé quelques mots à l'assistance.

## **PORTRAIT DU NOUVEAU PRESIDENT**

Surnommé « l'Ayatollah » du fait de sa formation en théologie, Ahmed Abdallah Sambu, 48 ans, islamiste modéré et guide religieux, est chef d'entreprise et ancien député de Mutsamudu (Anjouan). Tout au long de sa campagne électorale il a promis la relance de l'économie comorienne, l'instauration de la justice et la lutte contre la misère, en soulignant que la Constitution ne serait pas modifiée et qu'il n'y aurait pas obligation de porter le voile islamique.



## **LES DEFIS A RELEVER POUR LE NOUVEAU PRESIDENT**

La réconciliation des Comoriens, dont les bases ont été édifiées par le colonel Azali, sera sans doute le premier objectif à atteindre pour le nouveau Président. La tenue des promesses d'aide financière promise à Maurice par les bailleurs de fonds en sera un autre, de même que la signature d'un accord avec le Fonds Monétaire International sans lequel la question de la dette prévue dans le cadre de l'initiative PPTE ne saurait être résolue. La discrimination qui règne à Mayotte à l'encontre des ressortissants des îles indépendantes doit également être réglée. Le Président Sambu ayant axé sa campagne sur la justice, l'habitat, l'emploi et le système éducatif (parité-garçons-filles), le peuple attend désormais que ces promesses soient honorées.



### **INONDATIONS A VOUVOUNI ET SELEYA**

La dernière éruption volcanique avait déposé une couche de sable de 60 cm dans le lit des rivières, qui ont débordé après 2 jours de pluies diluviennes, saccageant habitations et surfaces cultivables. Aucune victime n'est à déplorer, mais les dégâts matériels sont très importants.

### **PREPARATION DU FORUM ECONOMIQUE**

Décidé par la chambre de Commerce, d'Industrie, d'Artisanat et d'Agriculture d'Antananarivo en collaboration avec les chambres consulaires de Madagascar, la Réunion, Maurice, les Comores et Mayotte, ce forum de grande envergure permettra de mettre en relation les opérateurs et les autorités. Les buts principaux du Forum sont de renforcer l'intégration économique régionale par des investissements privés et de développer une politique régionale objective et équitable, les accords de partenariat conclu lors du premier Forum ayant incité les participants à renouveler l'expérience.

### **ELECTRICITE : ON COUPE !!!**

Depuis plusieurs semaines l'EDA (l'Electricité d'Anjouan) prive les usagers de courant électrique un jour sur trois, de 18 à 22 heures. En effet l'un des deux groupes électrogènes qui alimentent le secteur de Ntrenani est en panne, et le second ne fournit que 300 Kwa au lieu de 1.800. La panne proviendrait d'une faute des techniciens qui, au lieu d'utiliser l'huile préconisée ont alimenté le groupe avec une huile moins onéreuse, qui à la longue s'est avérée incompatible avec les machines

### **CHIKUNGUNYA : ALERTE A MAYOTTE**

Ce virus, détecté en Afrique en 1952 a fait son apparition à la Réunion en mars 2005. Bien que les chercheurs et les scientifiques aient pu percer le mystère de son origine et de son évolution, aucun vaccin n'a été découvert à ce jour pour endiguer ce fléau. Plus de 6.000 cas ont été recensés à Mayotte.

Aux Comores, aucun chiffre ne peut être vérifié car les malades ne peuvent pas aller se faire soigner vu leur pauvreté. Mais les cas sont aussi très nombreux.



### **TELEVISION : INAUGURATION OFFICIELLE DE LA TNC**

Le 3 mai, avant de céder la place à son successeur, le colonel Azali a inauguré la cérémonie du lancement de la Télévision Nationale des Comores. Ce projet, d'un coût global de 2 milliards (676 millions de FC) a été entièrement conçu et réalisé par la République Populaire de Chine, tandis que la République saoudite équipait la rédaction de voitures de reportages et de matériel informatique. Canal France International a contribué également au projet.

### **SPORT : LE C.I.O ENTRE EN JEU**

Après la FIFA (Fédération Internationale de Football), c'est le CIO (Comité international Olympique) qui s'engage dans une démarche de réorganisation du sport comorien, toutes disciplines confondues. Le leader de l'olympisme mondial, Juan Antonio Samaranch, a fait part de sa volonté de « redorer le blason » du sport comorien qui possède de larges potentialités et peut évoluer vers des compétitions de haut niveau.

### **L'ANNEE DE LA TORTUE MARINE**

C'est l'une des espèces protégées par la Convention sur le commerce international de la flore et la faune sauvages. Les Comores abritent l'un des sites de ponte les plus importants de l'Océan Indien, et la tortue marine préserve les herbiers marins, nourriture des poissons récifaux. La population est invitée à participer à la lutte pour une protection accrue de cette espèce dont le nombre tend à diminuer par la faute des hommes ou des méfaits de la nature.



### **MUSIQUE : RAMOS, UN ALBUM CD INCONTOURNABLE**

Fort du succès des premiers CD vendus, Ramos vient de sortir un album où se mêlent chansons d'amour et critique vitriolée de la politique. Entouré de musiciens nationaux au talent certain (Farid Saïd, Mapessa, Mfoungoulié...) Ramos offre ici un bouquet de mélodies à écouter sans modération.

#### **L'association, recherche :**

- des parrains pour permettre à tous les enfants d'Ifoundihé d'être scolarisé
- des sponsors pour financer la construction et l'aménagement de la bibliothèque

**Merci pour votre collaboration.**